6.12 Annexe 12 : CC Pays Rochois

6.12.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Saint-Pierre En Faucigny	CC Pays Rochois	Saint Pierre en Faucigny	28 novembre
		La Roche Centre	29 novembre
		Arenthon / Cornier	30 novembre

3 échantillons ont été réalisés. Il n'y a pas eu de modifications par rapport à la campagne précédente.

6.12.2 Résultats de la campagne d'Automne 2022

Le tableau ci-dessous rend compte des potentiels de tri sur le territoire, par catégorie, pour cette dernière campagne.

	Sous-catégories	% moyen		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
Non fibreux	Bouteilles et flacons en PET	2,3%	7,0%	15,52	4,22 CC Pays de Gex	16,46 Haut Bugey Agglomération
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	0,9%				
	Emballages métaux ferreux	1,0%				
	Emballages aluminium	2,8%				
Fibreux	Journaux, magazines et revues	0,9%	10,1%	22,57	8,49 CC Pays de Gex	29,75 Haut Bugey Agglomération
	Imprimés publicitaires	1,5%				
	Papiers bureautiques	2,1%				
	Emballages cartons plats	3,6%				
	Emballages cartons ondulés	1,3%				
	Composites ELA (Tétrapack)	0,7%				
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	2,7%	2,7%	5,92	5,92 CC Pays Rochois	15,42 Annemasse Agglomération
Compost	Déchets alimentaires	18,8%	32,1%	71,73	40,94 CC Usses et Rhônes	90,15 Annemasse Agglomération
	Déchets de jardins	5,1%				
	Éléments fins	8,3%				
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,5%	2,2%	4,87	3,97 CC Vallée Verte	15,13 CC Usses et Rhône
	Câbles électriques	0,0%				
	Textiles	1,6%				
	Produits chimiques	0,0%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	0,0%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,0%				
OM résiduelles « vraies »	Produits alimentaires non consommés	13,0%	46,0%	102,58	82,93 CC Vallée Verte	139,05 Annemasse Agglomération
	Autres putrescibles	1,5%				
	Emballages papier	3,0%				
	Autres papiers	0,7%				
	Autres cartons	0,9%				
	Autres emballages composites	2,9%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	1,2%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	3,3%				
	Sac poubelle + films des professionnels	2,9%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	7,0%				

	Sous-catégories	% moyen		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
	Autres emballages plastiques – hors calage en polystyrène)	3,5%				
	Calage en polystyrène grands formats	0,0%				
	Autres plastiques	2,0%				
	Emballages combustibles	0,0%				
	Combustibles non classés	2,0%				
	Autres déchets en verre	1,6%				
	Autres métaux ferreux	0,1%				
	Autres métaux	0,5%				
	Emballages incombustibles	0,0%				
	Incombustibles non classés	0,0%				
TOTAL		100,0%	100,0%	223,19		

Tableau 52: Composition des OMR de la CC du Pays Rochois en fonction des consignes de tri (dernière campagne)

Les gisements potentiels en non-fibreux et fibreux représentent encore 38,1 kg par an et par habitant. Les sous-catégories « Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)» (7 %) et « Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène» (0%) représentent un gisement pour l'ex**tension des consignes de tri** de 16 kg/an/hab.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : fibreux, non-fibreux et verre. Ces trois services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIVALOR. Pour ce qui est du gisement pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles…) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Non-fibreux		**Fibreux**		**Verre**	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
Pays de Gex	4,22	Pays Bellegardien	14,60	Pays Rochois	5,92
Rumilly Terre de Savoie	5,37	Vallée Verte	13,06	Pays de Gex	6,01
Pays Bellegardien	6,01	Pays de Gex	8,49	Pays Bellegardien	7,51
Usses et Rhône	8,46	Pays Rochois	22,57	Usses et Rhône	7,89
Genevois	9,93	Arve et Salève	16,70	Vallée Verte	8,68
Arve et Salève	10,25	Usses et Rhône	18,05	Rumilly Terre de Savoie	10,07
Vallée Verte	11,48	Annemasse Agglomération	20,97	Haut-Bugey Agglomération	10,12
Annemasse Agglomération	11,48	Genevois	17,13	Genevois	14,62
Pays Rochois	15,52	Rumilly Terre de Savoie	19,15	Arve et Salève	15,33
Haut-Bugey Agglomération	16,46	Haut-Bugey Agglomération	29,75	Annemasse Agglomération	15,42

Tableau 53 : Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne)

La CC Pays Rochois se classe :

- 9ème sur le non-fibreux avec un gisement 3,6 fois plus élevé de celui de la CC Pays de Gex classée 1ère
- 4e sur le fibreux, comme l'année précédente,
- 1ère sur le verre, après avoir été 10ème l'année dernière avec 32,10 kg/hab/an. On observe donc un potentiel divisé par 5 par rapport à 2021.

6.12.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

La variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités.

Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés au minimum, pour chacune de ces

collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr réalisées ces dernières années (voir article 2.3.3).

Les proportions par collectivité, les compositions pour la dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la CC Pays Rochois, il a été retenu 6 campagnes, soit 18 échantillons.

6.12.3.1 Composition des OMR de la CC Pays Rochois par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.

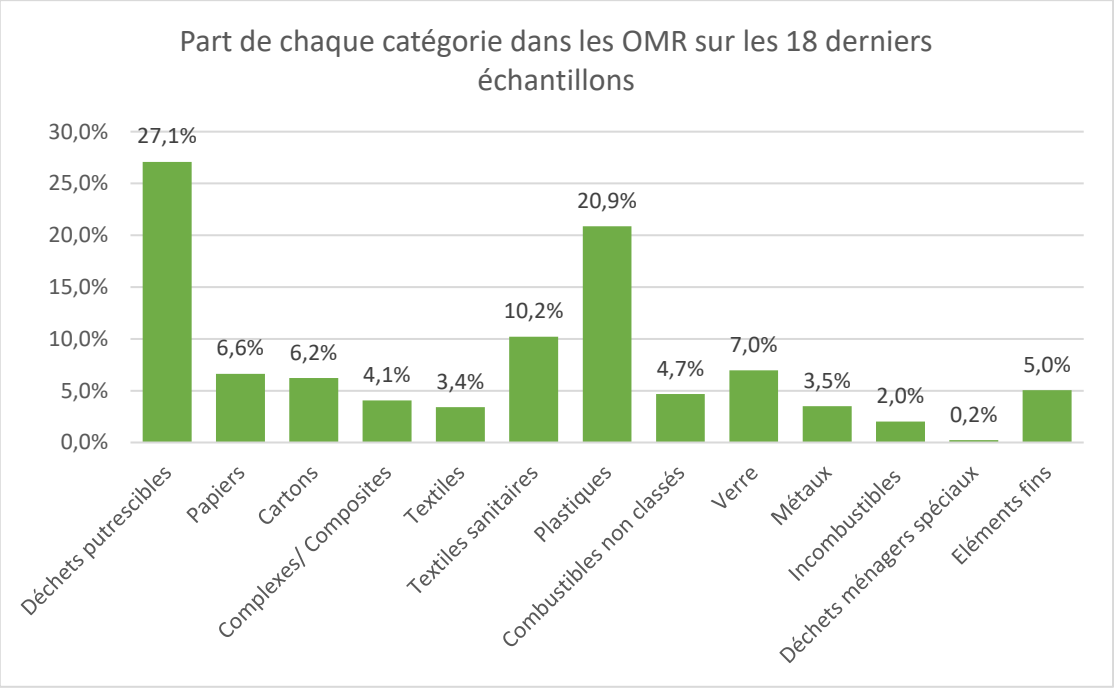

Graphique 51: Composition des OMR de la CC Pays Rochois

Les résultats par catégories des caractérisations effectuées sur les échantillons de la CC du Pays Rochois sur les derniers 18 échantillons montre :

- La proportion de déchets putrescibles est de 27%,
- La proportion de textiles sanitaires est de 10% en moyenne, ce qui représente un taux plutôt élevé.
- Concernant les plastiques, leur proportion est de 21% en moyenne.

6.12.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIVALOR (fibreux, non-fibreux, verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).

Concernant les répartitions selon les consignes de tri, il est intéressant de noter que la part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » représente largement plus de la moitié des OMr.

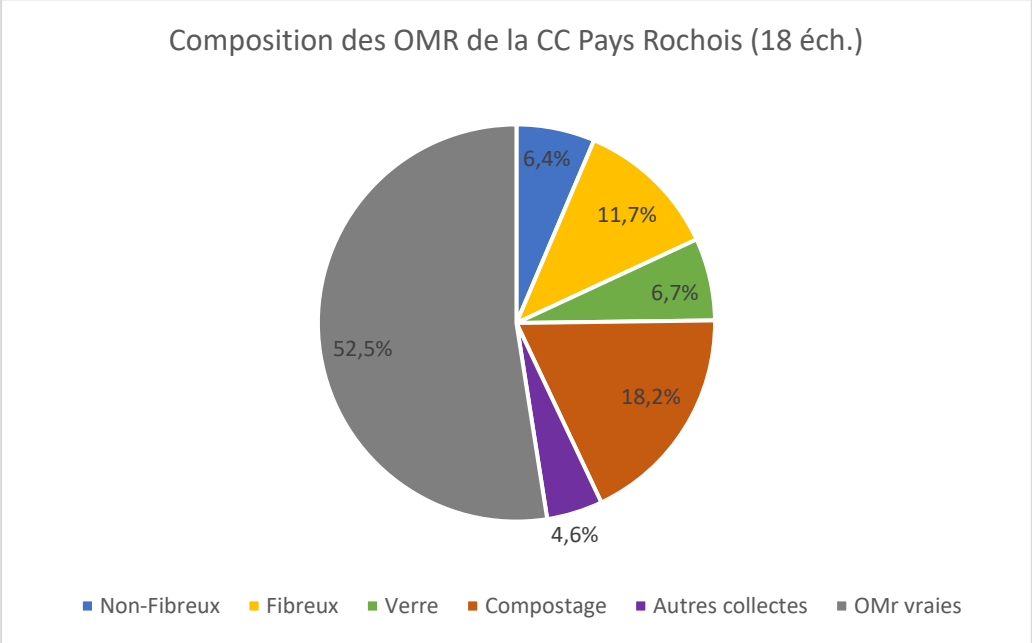

b

Graphique 52: Composition des OMR de la CC du Pays Rochois selon les catégories de tri

Sur le territoire de la CC du Pays Rochois **25% des OMR pourraient faire l'objet d'un meilleur tri et 18,3% pourraient faire l'objet d'une valorisation en compostage, soit au total 96,81 kg/an/hab.**

Cette proportion est inférieure à la moyenne des résultats sur le SIVALOR.

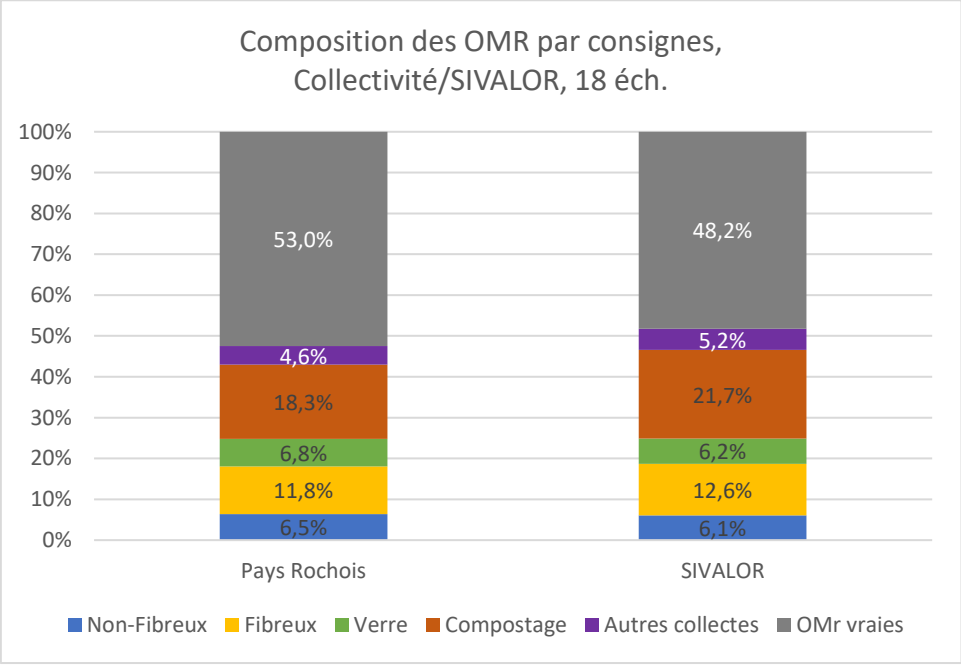

Graphique 53 : Comparaison de la composition des OMR du Pays Rochois avec les 18 derniers échantillons du SIVALOR

La proportion de déchets pouvant être traités par compostage sur le territoire de la CC du Pays Rochois se situe bien en dessous (-3,4 points) de la moyenne pour le SIVALOR.

Les gisements pouvant faire l'objet d'un tri vers la collecte-fibreux et verre sont dans la moyenne du SIVALOR.

Au global, la part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » est supérieure de 4,8 points à celle du SIVALOR.

6.12.4 Evolution des résultats sur le territoire du Pays Rochois

Sur le territoire de la CC Pays Rochois, il a été prélevés et triés 6 échantillons d'OMR par an (sur deux campagnes). La prise en compte de l'ensemble des échantillons et la moyenne obtenue sur les 18 derniers échantillons (donc 3 ans) donne la composition suivante :

	MODECOM national 2017	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIVALOR 18 éch.
Déchets putrescibles	27,3%	31,8%	25,5%	30,33%	20,2%	38,3%	27,1%	26,9%
Papiers	8,6%	7,5%	6,6%	7,84%	7,9%	8,3%	6,6%	8,4%
Cartons	6,4%	5,4%	4,5%	7,69%	7,7%	5,8%	6,2%	6,7%
Composites/complexes	2,3%	5,9%	3,5%	4,44%	5,6%	4,1%	4,1%	4,3%
Textiles	3,0%	0,9%	3,1%	1,91%	5,0%	1,6%	3,4%	3,9%
Textiles sanitaires	13,9%	12,1%	14,8%	4,77%	6,3%	4,5%	10,2%	8,1%
Plastiques	14,6%	18,4%	21,0%	22,35%	18,7%	18,5%	20,9%	19,3%
Combustibles non classés	4,6%	3,8%	4,0%	4,82%	5,5%	2,0%	4,7%	4,1%
Verre	5,2%	6,0%	4,8%	7,37%	12,4%	4,2%	7,0%	6,7%
Métaux	3,4%	2,6%	4,2%	1,65%	4,4%	4,4%	3,5%	3,1%
Incombustibles non classés	1,9%	1,4%	3,4%	0,00%	1,3%	0,0%	2,0%	2,9%
Déchets ménagers spéciaux	0,6%	0,1%	0,1%	0,44%	0,3%	0,1%	0,2%	0,4%
Eléments fins	8,1%	4,1%	4,6%	6,40%	4,6%	8,3%	5,0%	5,4%

Tableau 54: Evolution de la composition des OMR de la CC du Pays Rochois par catégories

La part de Plastiques cette année poursuit sa progression depuis 2015, et se stabilise après avoir atteint son maximum en 2020. La part de textiles sanitaires est en forte diminution après une tendance et atteint son minimum en 2022.

La part de déchets putrescibles repart à la hausse avec une augmentation de 18,1 points par rapport à l'année dernière. Il s'agit de la plus haute valeur mesurée depuis 2018.

Au regard des résultats du SIVALOR, sur une base de 18 échantillons, le principal écart est de 2,1 points pour les textiles sanitaires, moins présents dans les OMr du SIVALOR..

.

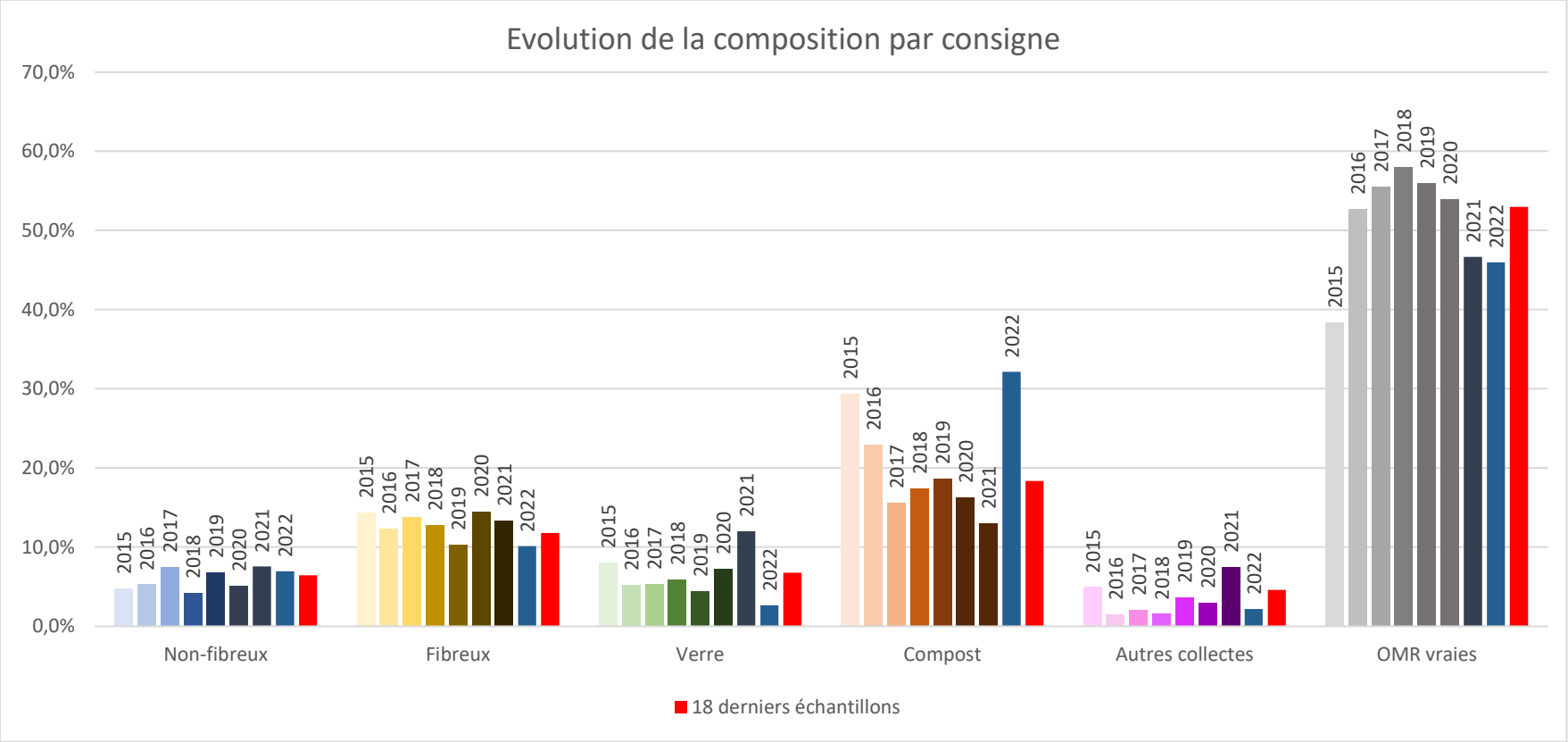

Graphique 54: Evolution de la composition des OMR de la CC Pays Rochois par consigne de tri

On constate que les parts de non-fibreux, d'autres collectes et de verre atteignent des maximas en 2021, et repartent à la baisse en 2022.

Le fibreux reste encore pour cette campagne dans la fourchette basse de cette Collectivité. La part de déchets compostables présente un pic en 2022.

Au global, la part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » est en baisse depuis 2018.

6.12.5 Impact sur la composition des OMR d'une amélioration du tri

Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 18 échantillons » déterminées plus haut.

6.12.5.1 Analyse du report des gisements de tri

55,9 kg par an et par habitant peuvent encore être triés et collectés.

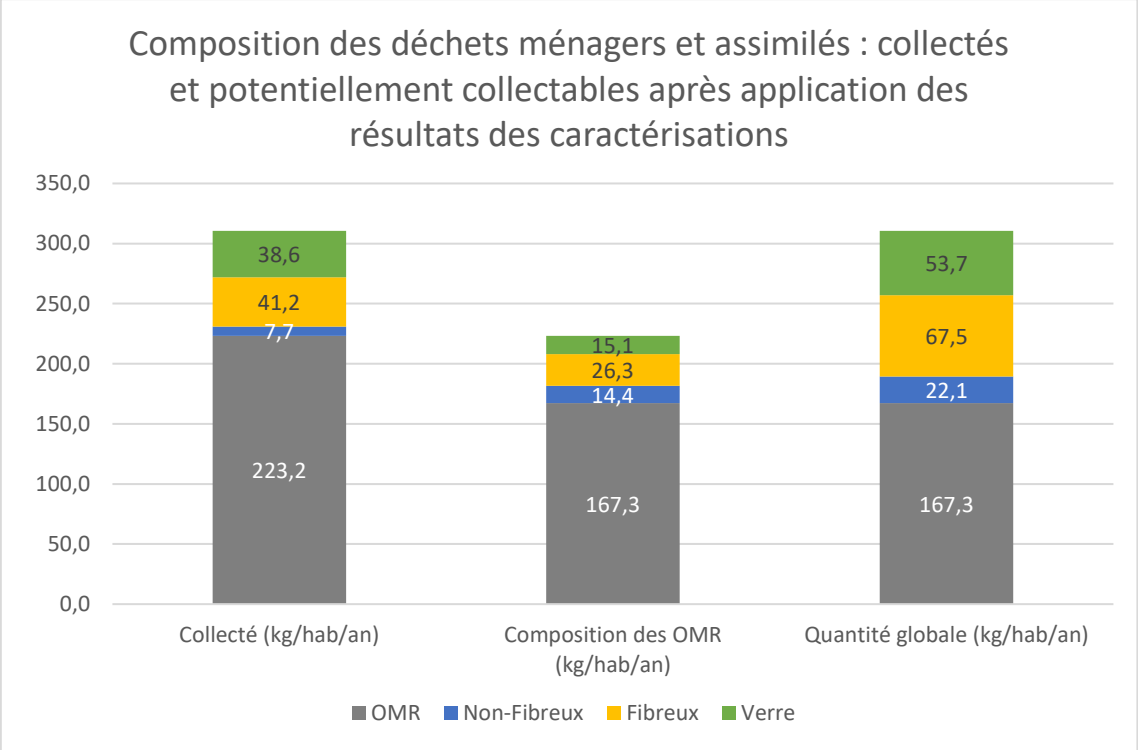

Les résultats des caractérisations montrent que :

- 65 % de tous les déchets qui pourraient être collectés en non-fibreux encore présents dans les OMR,
- 39% de tous les déchets qui pourraient être collectés en fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 28% de tous les déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR,

Sur la base des derniers échantillons, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, en moyenne pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.

6.12.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets et économies financières

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	**Sous-catégories**	**Moyenne 18 derniers échantillons**	**kg/hab./an**
Compostage domestique	Déchets alimentaires	10,2%	22,7
	Déchets de jardin	3,1%	7,0
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	11,3%	25,1
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	2,3%	5,2
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	1,7%	3,8
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	0,2%	0,5
Total		**28,8%**	**64,3**

Tableau 55: Evaluation du gisement d'évitement pour la CC Pays Rochois

En synthèse, sur le territoire du Pays Rochois, les gisements de déchets qui pourraient, à minima, être visés par un programme de prévention représentent près de 29% des déchets actuellement envoyés en incinération, soit 64,3 kg/an/habitant (en légère baisse par rapport à l'année précédente).